

**COMPTE RENDU DU CONSEIL DES SAGES**  
du Mercredi 15 juin 2022

Le Maire ouvre la deuxième séance plénière de 2022 du Conseil des Sages à 10h05 en procédant à l'appel des membres et en constatant le quorum. Il annonce les excuses de Messieurs Jean-Pol CHARLIER, Ahmed EZZAHRI et Serge DUPUIS. Madame Marie-Thérèse GRABIEC et Monsieur Michel PAILLARDIN sont absents.

Le compte-rendu de la précédente plénière est approuvé par l'assemblée à la demande du Président.

Le Maire propose ensuite l'ordre du jour :

1. Présentation de la DAT ;
2. Synthèse des travaux des deux commissions ;
3. Questions diverses.

**1. Présentation de la Direction de l'Animation du Territoire**

Le Maire présente Madame Émilie MERCIER, Directrice de l'Animation du Territoire qui expose ensuite les missions de son service (Cf. Document en pièce jointe).

Durant son exposé, Madame MERCIER informe les Sages qu'ils seront invités systématiquement à toutes les inaugurations et vernissages organisés par la collectivité. Elle précise également que les élus ont décidé que la fête de la madeleine aurait lieu tous les 2 ans. Elle suggère d'associer les Sages qui le souhaiteraient à l'organisation de cette manifestation.

Le Maire demande aux Sages s'ils ont accès facilement aux informations communiquées par la Mairie.

Madame Françoise BERTHAULT répond qu'elle a installé l'application CityAll sur son téléphone mais que toutes les informations n'y sont pas (par exemple, le gala du Conservatoire de musique).

Le Maire pense que les personnes doivent également aller rechercher les informations sans attendre que la Mairie leur apporte.

Il demande ensuite si les Sages connaissent la Direction de l'Animation du Territoire.

Monsieur HARMAND répond positivement mais souligne que cette présentation permet une bonne remise à niveau.

## 2. Synthèse des travaux des deux commissions

### 2.1 Commission Vie de la cité

Monsieur DEROUET commente le document (Cf. Pièce jointe).

Il explique que le groupe se réunit une fois par mois et travaille sur 2 thématiques :

- le cadre de vie (espaces de vie, mobilité, guide des seniors ...) ;
- la solidarité intergénérationnelle.

Concernant le cadre de vie, le travail mené porte sur la circulation automobile, celle des piétons et l'aménagement de la Ville.

Monsieur DEROUET, pour illustrer ses propos, donne plusieurs exemples :

- des véhicules stationnent souvent sur le zébra rue de Lisle, gênant ainsi la visibilité des conducteurs circulant avenue Stanilas ;
- des boîtes aux lettres ont été positionnées dans des angles ce qui les rend saillantes.

Madame BERTHAULT présente ensuite le travail mené sur un guide seniors inspiré de celui de Colmar. Les Sages veulent un document interactif et moderne, facilement actualisable et à la portée de tous. Ils travaillent actuellement sur le chapitre 1 « S'informer ».

Monsieur DEROUET évoque également la volonté des Sages de travailler avec le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). Claude LAURENT doit se rapprocher d'Angélique GÉNART afin d'organiser une rencontre.

Il termine son intervention en remerciant les membres de cette commission, pour leur investissement et leur travail et leur rappelle que la prochaine réunion est programmée le 22 juin prochain en mairie.

Le Maire propose de réfléchir ensemble sur les points de vigilance rapportés par cette commission afin que les élus prennent une décision en bureau municipal étayée par les constats réalisés et apportent des explications ensuite aux Sages.

Madame BERTHAULT demande à quel moment vont débuter les travaux de la rue Jeanne d'Arc. Elle signale que le ralentisseur est détérioré et fait un bruit de claquement à chaque passage de véhicule.

Le Maire répond que ces travaux sont programmés pour août prochain. Il explique également qu'une étude sur la mobilité est en cours, menée par un bureau d'étude. Les services de la mairie travaillent aussi sur un nouvel aménagement de la place Charles de Gaulle avec une démolition du Bragui. L'EPFGE va l'acheter, le démolir au cours du 2ème semestre 2023 après avoir purger les fluides et enlever l'amiante.

### 2.2 Commission Histoire de la Ville

Monsieur HARMAND commente le document projeté (Cf. Document en pièce jointe). Le travail mené est long et « digne d'un bénédictin ». Il précise que Monsieur Robert MAIRE a intégré la commission afin d'apporter une expertise supplémentaire.

Madame Annick MULLER a recensé 488 entreprises commerciales (nom, date de création, activité). Elle explique avec Madame VUILLIEN la méthodologie utilisée.

La prochaine rencontre est programmée le 31 août prochain.

Le Maire souhaite un document finalisé et attend des Sages des propositions quant à la forme.

Madame MARCHAND propose que le document final soit mis sur le site de la Ville.

Le Maire est favorable à cette proposition car il souhaite que le travail mené sur visible au plus grand nombre.

Monsieur LAURENT suggère que l'agent du service communication se charge de la mise en forme du document.

Madame MULLER demande où sont archivés les annuaires téléphoniques.

Madame MARCHAND pense que la Poste doit les conserver.

### **3. Questions diverses**

#### Gestion des déchets :

Madame Colette THIEBAUTGEORGES interpelle le Maire sur l'état de la place Dom Calmet et les amas de sacs poubelle à côté des containers.

Le Maire se demande ce que faisaient les Commerciens du début du 20ème siècle de leurs déchets.

Monsieur Noël TRINQUART répond qu'ils les brûlaient.

Madame THIEBAUTGEORGES s'étonne de ne plus voir les containers situés à Monplaisir.

Le Maire explique qu'ils ne sont plus là depuis 2 ans suite aux travaux de construction de la cuisine de l'hôpital.

Madame THIEBAUTGEORGES pense aux personnes à mobilité réduite et aux seniors qui ne peuvent pas se déplacer facilement. Comment font-ils pour gérer les déchets et faire le tri.

Le Maire répond qu'ils trouvent bien des solutions pour faire leurs courses. De plus, il rappelle que c'est une compétence Codécom.

#### Photo du Conseil des Sages :

Monsieur TRINQUART fait remarquer que la photo du Conseil des Sages dans le dernier Commercys actus ne correspond pas à la réalité. En effet, il manque des membres et une personne est sur la photo sans faire partie de cette instance.

Madame BERTIN ne comprend pas pourquoi aucune photo n'a été faite depuis leur installation.

Madame MARCHAND répond que le groupe n'a jamais été au complet lors d'une plénière.

Le Maire propose de faire une photo en septembre lors de la prochaine réunion et de mettre les noms des absents.

Monsieur DEROUET suggère de retirer la photo ainsi que la liste des anciens membres sur le site de la Ville.

Madame MARCHAND évoque la future intégration de Madame Édith GRINGUILLARD au Conseil des Sages.

Proposition de visite :

La directrice du CCAS explique qu'elle a rencontré dernièrement le directeur de Jean-Baptiste THIÉRY. Elle propose à l'assemblée une visite de cette institution au 2ème semestre 2022. Les Sages valident cette suggestion.

Écoquartier :

Monsieur HARMAND informe le Maire que l'écoquartier n'est pas éclairé

Aucune question n'étant proposée par l'assemblée, avant de clôturer la séance, le Maire rappelle que la prochaine réunion plénière est programmée au **mercredi 14 septembre 2022 à 10h, salle du conseil.**